

COMMISSION DES JEUNES A 11

BO N°9 du 18 octobre 2018

⇒ Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la Commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumises.

Présents : Ms. MANI – AKLI.

Excusé : M BONNET

REPROGRAMMATION RENCONTRES

Championnat : La commission reprogramme toutes les rencontres des 19 et 20 octobre 2018 au week-end du 27 et 28 octobre 2018.

Coupe : Toutes les rencontres de coupe de l'Aude prévues sont programmées le jeudi 01^e novembre 2018.

Les clubs désirant jouer le mercredi 31 octobre 2018 doivent avoir l'accord du club adverse et informer le secrétariat avant le jeudi 25 octobre.

RECTIFICATIF

Suite à une erreur de saisie de la commission le club du Pays Basse Ariège 2 est rétabli dans ses droits (**remboursement de l'amende de 95€**).

AMENDES DIVERSES

Forfait Coupe U15

Amende COURSAN EC 105 €

Championnat

Rencontre U17 poule D FU NARBONNE 2 / TRAPEL PENNAUTIER 1

- 1) Amende de 16 € pour absence de dirigeant pour les deux clubs**
- 2) Amende de 16 € pour absence de numéro de licence ou CI pour les arbitres assistants pour les deux clubs**
- 3) FMI non établie. Le club a utilisé une feuille de match papier celle-ci étant arrivée hors délai. Amende au club du FU NARBONNE de 42€**

**Total amende : FU NARBONNE 74€
TRAPEL PENNAUTIER 32€**

La Commission